

ESN France

Stratégie Triennale

2021 - 2023

Erasmus Student Network France



Erasmus Student Network
France

Sommaire

Introduction

1) Membres

- Développement territorial
- Communication interne
- Formation et outillage des associations
- Animation du réseau
- Accompagnement régional
- Bénévoles
- Participation à la vie du réseau

2) Jeunes

- Accompagnement d'ESN avant la mobilité
- Accompagnement d'ESN pendant la mobilité
- Accompagnement d'ESN au retour de mobilité

3) Structure

- Gouvernance et planification
- Support opérationnel
- Modèle économique

4) Ecosystème

- Politique institutionnelle
- Lien inter-associatif
- Communication externe / médias
- Réseau ESN international
- Plaidoyer

Introduction

ESN France est un réseau national d'associations étudiantes accompagnant les différentes mobilités jeunes et créé en 2008. Composé en 2020 de 36 associations, le réseau ESN France est également membre du réseau ESN international, regroupant 42 pays et 530+ associations locales.

L'objectif d'ESN France est d'accompagner et outiller les associations locales dans la complétion de leurs missions auprès de tou·te·s les jeunes mobiles, quelles que soient leurs origines, moyens financiers ou cursus.

Nos missions tournent donc autour de deux axes principaux :

- **L'accueil des jeunes internationaux·ales**, en apportant un accompagnement personnalisé aux jeunes arrivant en France, de la facilitation de leur arrivée à leur retour, en passant par la découverte de la culture française.
- **La sensibilisation à la mobilité internationale**, en permettant au plus grand nombre des jeunes français·es de parler de mobilité et d'en apprendre les multiples opportunités, des plus connues aux plus marginales.

ESN France est dotée d'outils stratégiques lui permettant de cadrer au mieux son action sur le long terme :

- **Le projet associatif**, écrit en 2018, a pour objectif de définir nos valeurs et notre vision de la mobilité sur le très long terme. Il permet également de définir une orientation générale de notre structure autour de nos missions d'accueil et de sensibilisation.
- **La Stratégie annuelle**, écrite tous les ans, a pour objectif de cadrer précisément les actions des différents acteurs opérationnels d'ESN France autour des priorités fixées par le conseil d'administration.

Ces deux outils permettent d'avoir un cadre assez précis pour notre action, il reste néanmoins un besoin de cadre sur le moyen terme permettant de faire un lien entre nos visions de la mobilité et les besoins immédiats symbolisés par la stratégie annuelle.

La démarche d'écriture d'une stratégie triennale répond à ce manque en ajoutant une réflexion stratégique sur le moyen terme, permettant de mieux lier les stratégies annuelles aux visions globales définies dans le projet associatif.

Les outils stratégiques d'ESN France s'inscrivent également dans le cadre stratégique d'ESN International, dont la vision est la suivante :

"By 2025, ESN will be the global network of the Erasmus Generation, committed to improving international education and providing self-development opportunities to two million young people, fostering intercultural understanding and creating positive change in society."

Pour notre stratégie triennale 2021-2023, les priorités d'ESN France se retrouveront dans 4 axes thématiques :

- **Membres** : regroupant nos objectifs d'accompagnement et de développement de notre réseau et de nos volontaires
- **Jeunes** : regroupant nos objectifs d'actions autour de l'accueil et de la sensibilisation à tout moment du parcours de mobilité

- **Structure** : regroupant nos objectifs d'organisation d'ESN France, que cela concerne la gouvernance ou les moyens opérationnels mis en place
- **Écosystème** : regroupant nos objectifs de travail externe à ESN France, de nos relations partenaire à la communication externe

1) Membres

Développement territorial

Afin de développer son ancrage territorial et assurer ses missions partout en France, ESN France doit :

- 1.1. Lancer un diagnostic permettant d'identifier les zones avec peu d'initiatives étudiantes autour de la mobilité et assurer une mise à jour régulière de ce premier diagnostic
- 1.2. Permettre aux bénévoles éloigné·e·s des métropoles de participer à la vie du réseau
- 1.3. Être représenté dans 3 villes peu universitaires (zones rurales/outre mer) et favoriser le développement d'associations dans ces milieux
- 1.4. Se doter de moyens techniques et financiers permettant l'accompagnement et l'inclusion d'associations d'outre-mer dans le réseau

Communication interne

Afin d'améliorer la communication interne entre ses différents acteurs, ESN France doit :

- 1.5. S'assurer que les associations locales présentent à chaque nouveau membre l'accès et le contenu des kits/outils existants et les événements numériques ou physiques proposés par ESN France
- 1.6. Se doter de canaux de communication interne définis en fonction du message à porter
- 1.7. Mettre à jour ses outils de communication interne afin qu'ils soient adaptés et accessibles à tou·te·s

Formation et outillage des associations

Afin d'assurer un développement des compétences associatives au sein du réseau et de faciliter les missions des associations locales, ESN France doit :

- 1.8. Avoir 40 animateur·trice·s actif·ve·s capables d'assurer des formations sur l'ensemble du territoire
- 1.9. Proposer différents processus d'accompagnement répondant aux spécificités du réseau
- 1.10. Favoriser, dès que la thématique le requiert, des formations dispensées par des acteurs expérimentés extérieurs

1.11. Mettre à disposition des outils d'accompagnement structurel permettant d'améliorer le fonctionnement des associations locales

1.12. S'assurer que les bénévoles aient accès à des opportunités de formation en ligne régulières qui viennent compléter les événements physiques

1.13. Renforcer la formation du réseau autour de ces sujets prioritaires : politisation des associations et gestion financière

1.14. Définir les grandes thématiques et objectifs de formation de chaque événement national à travers un plan de formation annuel

Animation du réseau

Afin d'avoir un réseau actif et dynamique, encourageant l'entraide entre ses membres et le sentiment d'appartenance à ce dernier, ESN France doit :

1.15. Animer le réseau afin d'encourager l'entraide entre ses membres et de renforcer le sentiment d'appartenance à ce dernier

1.16. Amener le réseau à s'approprier le projet associatif d'ESN France et être en capacité de valoriser l'impact d'ESN dans la société et sur les parcours de mobilité au travers des thématiques d'intérêt (causes)

1.17. Mettre en place un processus d'accompagnement et suivi régulier des associations

1.18. S'assurer que chaque association réalise un bilan d'activité, financier et moral

1.19. Faire des communautés de missions/postes un espace privilégié pour les échanges de bonnes pratiques et le développement d'initiatives

1.20. Impliquer les échelons locaux ou régionaux (volontaires) en tant que partenaires dans la mise en oeuvre de projets de différentes envergures

Accompagnement régional

Afin d'orienter la dynamique de régionalisation, ESN France doit :

1.21. Faire des coordinateur·trice·s régionaux·ales les interlocuteur·trice·s privilégié·e·s pour l'accompagnement des associations locales

1.22. Faire en sorte que les coordinateur·trice·s régionaux·ales soient connu·e·s et reconnu·e·s des instances régionales grâce à un accompagnement du CA sur la représentation externe

1.23. Mettre en place des plateformes régionales comme événements de formation

1.24. Co-tutorer des volontaires en Service Civique qui participent à la mise en oeuvre de la

stratégie régionale

Bénévoles

Afin d'être en capacité de renforcer les compétences et l'engagement de ses bénévoles, ESN France doit :

1.25. Familiariser les bénévoles du réseau avec les bases de l'accueil des étudiant·e·s internationaux·les, la sensibilisation à la mobilité internationale et l'engagement étudiant

1.26. Donner la possibilité aux bénévoles de rester engagé·e·s auprès de l'association dans un réseau alumni développant notamment la thématique de l'insertion professionnelle

1.27. Garder ESN comme un environnement bienveillant propice à l'esprit d'initiative de ses bénévoles

1.28. Proposer différentes possibilités d'engagement associatif à ses bénévoles

1.29. Permettre à ses bénévoles d'acquérir de nouvelles compétences par le développement d'une stratégie de formation à destination des individus

1.30. Développer un dispositif de valorisation du bénévolat

Participation à la vie du réseau

Afin d'assurer une participation active de ses membres à la vie formelle et informelle du réseau, ESN France doit :

Au régional :

1.31. Inciter les associations locales à collaborer et à réaliser des projets à cette échelle

Au national :

1.32. S'assurer que les associations locales puissent s'approprier les missions des communautés d'intérêt/groupes de travail et encourager les bénévoles à y prendre part

1.33. S'assurer que chaque association locale participe physiquement au moins une fois par an à une NP/AG.

1.34. Être en mesure d'apporter un cadre national à certaines initiatives locales afin de favoriser la pérennisation de projets

À l'international :

1.35. S'assurer que les bénévoles français·es soient formé·e·s et informé·e·s sur les différents

espaces d'engagement au niveau international

1.36. Favoriser l'intérêt des membres du réseau pour les événements internationaux

1.37. Accompagner les associations locales de sorte que des événements internationaux soient organisés en France.

2) Jeunes

Accompagnement d'ESN avant la mobilité

Afin de renforcer ses actions de sensibilisation à la mobilité auprès de tou-te-s les jeunes français-es, ESN France doit :

2.1. Développer des partenariats permettant le lancement d'initiatives étudiantes autour de la mobilité internationale en milieu rural

2.2. Permettre à ses associations d'élargir les interventions en milieux scolaire à de nouveaux publics. Cela en démocratisant l'information et donc l'accès aux opportunités de mobilité internationale en dehors des milieux traditionnels (lycées professionnels/quartiers politiques de la ville)

2.3. Diversifier ses interventions de sensibilisation en les ouvrant aux structures d'éducation non formelle (MJC/centres socioculturels/colonie de vacances/accueil de loisirs)

2.4. Tripler le nombre de jeunes ayant accès aux informations de mobilité dans le cadre de leur cursus scolaire ou extrascolaire

2.5. Travailler en partenariat avec les Universités sur la mise en place de "journée de préparation à la mobilité" afin de préparer les jeunes à leurs mobilités imminentes

2.6. Développer des interventions pédagogiques sur les mobilités adaptées pour les jeunes en situation de handicap

2.7. Atteindre un chiffre de 5% des jeunes français-es en situation de handicap ayant effectué une mobilité

2.8. Atteindre un taux de 80 % des associations ESN qui participent ou développent des actions d'accompagnement aux mobilités non-étudiantes

Accompagnement d'ESN pendant la mobilité

Afin de renforcer ses actions d'accueil des jeunes internationaux, ESN France doit :

2.9. Atteindre un taux de 75% des jeunes internationaux·ales effectuant une mobilité en France ayant la possibilité d'avoir un Buddy

2.10. Travailler avec au moins 5 Universités en France pour proposer aux étudiant·e-s internationaux·les la possibilité de valider des crédits ECTS en s'engageant au cours de leur mobilité

2.11. S'assurer que les associations du réseau soient en capacité d'accompagner le développement d'une citoyenneté active pendant les échanges. Pour cela 50% des étudiant·e-s internationaux·les accompagné·e-s par ESN en France participent à au moins une activité SocialErasmus

2.12. Atteindre un taux de 80% des associations ESN mettant en place des actions d'information pour aider les étudiant·e-s internationaux·les à connaître leurs droits et les démarches administratives de leur pays d'accueil

2.13. S'assurer que les associations ESN soient en capacité d'aiguiller les étudiant·e-s internationaux·les sur les instances et dispositifs permettant de répondre à leurs besoin de santé

2.14. Faire en sorte que le logement intergénérationnel et interculturel fasse partie du catalogue d'offre de logement dans 50% des grandes villes urbaines où ESN est présent

2.15. Mettre à disposition des associations un template de "Guide de survie/d'accueil" afin d'assurer un degré d'harmonisation de l'information nationale

Accompagnement d'ESN au retour de mobilité

Afin de renforcer ses actions de valorisation de la mobilité et de reconnaissance, ESN France doit :

2.16. S'assurer qu'au moins 60% des jeunes français·es en retour de mobilité soient accompagné·e-s par ESN dans la période post-mobilité pour rester dans un environnement international

2.17. Proposer aux jeunes en retour de mobilité la possibilité d'être accompagné·e-s par ESN sur la valorisation universitaire et professionnelle de leur expérience de mobilité vécue (atelier CV/bilan de compétences acquises)

2.18. S'assurer qu'au moins 80% des étudiant·e-s internationaux·ales en France soient encouragé·e-s par les associations ESN à devenir des ambassadeur·ice-s de leur ville/Université d'accueil à leur retour de mobilité

3) Structure

Gouvernance et planification stratégique

Afin d'avoir un système de gouvernance efficace et un processus de planification stratégique participatif et ancré dans la réalité, ESN France doit :

3.1. Avoir un CA informé et formé, qui s'informe et se forme aux enjeux et contextes spécifiques liés aux projets et à la mobilité internationale afin d'avoir une meilleure compréhension desdits projets pour définir la stratégie d'ESN France

3.2. S'assurer que chaque membre du CA d'ESN France soit en capacité de prendre part à différentes formes de représentations – institutionnelles ou non

3.3. Renforcer la participation active des associations locales lors de l'Assemblée Générale : atteindre un taux de participation d'au moins 80% des associations

3.4. Assurer une bonne transmission des connaissances. Les acteurs d'ESN France peuvent facilement prendre connaissance des réflexions passées pour éclairer les orientations futures

3.5. Renforcer l'animation et la formation de la communauté des RLs pour assurer une permanence de la co-construction stratégique

3.6. Faciliter des réflexions stratégiques définies par le CA d'ESN France pour/par les acteurs non membres de la gouvernance/les leaders de communautés, en amont de la construction d'une nouvelle stratégie

3.7. Impulser la création, par les associations réunies au sein d'une même région et sous la supervision de coordinateur·trice·s régionaux·ales, de stratégies régionales en cohérence avec la stratégie d'ESN France

Support opérationnel

Afin de se doter d'une structure opérationnelle capable de mettre en place la stratégie, ESN France doit :

3.8. Se doter d'une structure régionale claire permettant de favoriser l'animation de chacune des régions

3.9. Organiser des rencontres entre les acteurs opérationnels afin de statuer sur la mise en oeuvre de la stratégie annuelle d'ESN France/détailler la stratégie sur les points concernant les acteurs impliqués

3.10. Se doter d'une structure de support opérationnelle efficiente permettant d'optimiser le travail du bureau vers plus de réflexion stratégique

3.11. Fournir un espace d'engagement et d'initiative au sein des communautés d'intérêt par des open-calls sur des missions ponctuelles de support opérationnel

3.12. Mettre en oeuvre une animation active des communautés d'intérêt, par des leaders de communautés élu·e·s, en appui des membres du bureau

3.13. Renforcer la dynamique bénévole autour de l'équipe permanente et favoriser la focalisation du CA sur la réflexion stratégique par un support opérationnel clair dans l'animation de réseau autour des projets/causes

3.14. Structurer l'équipe permanente de telle manière que celle-ci soit un espace d'évolution professionnel plus complet tout en assurant ses missions de manière plus efficace

Modèle économique

Afin de pérenniser financièrement ses actions et son fonctionnement, ESN France doit :

3.15. Toucher de nouveaux ministères accessibles : Europe, Solidarité, Culture et Outre Mer et réaliser une veille régulière des appels à projet des ministères afin d'identifier les plus opportuns pour ESN France

3.16. S'ouvrir à de nouvelles opportunités de financement auprès des ministères qui nous financent actuellement (toucher de nouveaux services)

3.17. Obtenir le soutien de nouvelles institutions publiques dans le cadre des nouveaux projets que nous développons (e.g. la CNAV pour Toit+Moi, Agence universitaire de la Francophonie, etc.)

3.18. Renforcer notre participation dans les instances de la mobilité

3.19. Créer un système de données numériques autour de nos membres et de notre public cible ayant pour but de pouvoir mieux négocier nos partenariats privés

3.20. Signer des partenariats cadres sur les grandes thématiques pour les étudiant·e·s internationaux·ales : transport, banque et assurance

3.21. Éduquer sur et vulgariser les thématiques financières auprès du réseau (gouvernance, équipe et associations)

3.22. Monétiser l'expertise du réseau auprès des institutions publiques et privées (formations professionnelles, accompagnement de communautés, etc.)

3.23. Stabiliser nos financement nationaux via des conventions pluriannuelles avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur

3.24. Améliorer la gestion administrative (e.g. notes de frais)



3.25. Faciliter et structurer l'accès aux financements régionaux dans le cadre de la régionalisation

3.26. Travailler dans le cadre de nos projets Européens, autant que possible, avec d'autres organisations nationales ESN

3.27. S'ouvrir à de nouvelles opportunités financières via la mise en place de projet transfrontaliers

3.28. Dans le cadre d'une potentielle ouverture des frontières du réseau ESN à l'international, s'inscrire dans une dynamique politique et financière avec les pays nord africains et subsahariens

3.29. Développer un webshop opérationnel et ancré dans notre économie

4) Écosystème

Politique institutionnelle

Afin de renforcer son influence sur les institutions publiques et son impact dans la société, ESN France doit :

4.1. Être connu par la majorité des acteurs publics de la mobilité : CNOUS, MESRI, Erasmus+, Ministères de l'Europe, du travail, CDFI (des ministères ou acteurs qui ne nous connaissent pas encore)

4.2. Être connu et reconnu d'au moins 50% des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche

4.3. Obtenir l'agrément de l'éducation nationale

4.4. Renforcer l'influence d'ESN dans les collectivités (nationales, régionales et locales)

4.5. Travailler avec des structures facilitant une valorisation de la mobilité (Pôle Emploi)

4.6. Être sollicité sur des débats relatifs aux étudiant·e·s internationaux·ales et à la mobilité car reconnu expert dans ce domaine

Lien inter-associatif

Afin de renforcer ses relations avec d'autres associations nationales, ESN France doit :



4.7. Nouer des liens avec avec au moins un réseau de structures/associations pour la mobilité non étudiante

4.8. Développer trois projets avec des associations spécialisées sur des thématiques sur lesquelles ESN n'est pas expert (santé, environnement, handicap, etc.) selon les priorités établies par le CA

4.9. S'entourer de partenaires politiques/associatifs approprié·e·s afin de porter nos messages politiques

4.10. S'entourer d'acteurs expert dans leur domaine afin de partager des connaissances

4.11. Mutualiser ses formations à l'échelle régionale avec d'autres organismes (tel que Animafac)

4.12. Être actif dans les discussions et prises de décisions au CA d'Animafac, notamment sur les sujets de citoyenneté européenne

Communication externe / Médias

Afin de mieux valoriser ses actions et améliorer sa visibilité, ESN France doit :

4.13. Être présent sur des supports médiatiques en ligne

4.14. S'assurer que les projets d'ESN soient connus publiquement et fassent l'objet d'au moins un relai dans la presse.

4.15. Signer un partenariat avec une radio nationale

4.16. Effectuer une campagne d'affichage partout en France pour promouvoir une action tel que le parrainage d'étudiant·e·s internationaux·ales

4.17. Disposer d'un encart dans un quotidien national

4.18. Être sollicité par les médias dès qu'un article portant sur la mobilité internationale des jeunes est en préparation

Réseau ESN International

Afin d'assurer une participation active dans le réseau ESN International, ESN France doit :

4.19. Confirmer son statut moteur dans l'échange de bonnes pratiques, notamment sur la professionnalisation d'autres organisations nationales du réseau ESN

4.20. S'assurer qu'au moins 5 bénévoles français·es par an soient actif·ve·s dans l'espace d'engagement d'ESN International

4.21. Favoriser la coopération transfrontalière entre les associations locales

4.22. Développer un projet subventionné avec ESN Allemagne

4.23. Encourager le développement de réunions d'échange stratégique avec les pays de la région SWEP (Espagne, Italie, Portugal, Malte)

4.24. Développer un projet subventionné avec les pays de la région SWEP

Plaidoyer

Afin d'être en mesure de porter un message politique clair et entendu sur sa vision de la mobilité et de l'éducation des jeunes, ESN France doit :

4.25. Mener une action d'ampleur autour de 2022 (présidentielles et 35 ans Erasmus)

4.26. Défendre l'engagement bénévole dans l'accompagnement des mobilités internationales

4.27. Voir une ou plusieurs de ses propositions autour de la mobilité apparaître sur des supports de communication/dans des médias grand public et finalement dans la mise en place d'actions par des acteurs institutionnels

4.28. S'assurer qu'au moins 50% des associations du réseau aient co-construit et diffusé le plaidoyer et les positions du réseau (formation par l'action en intégrant directement les associations dans la construction du plaidoyer)

4.29. S'imposer comme un acteur reconnu dans l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur sur les mobilités

4.30. Trouver et diffuser des solutions concrètes pour défendre les formes de mobilités classiques malgré des catastrophes exceptionnelles/dans un contexte sanitaire incertain

4.31. Mettre en lumière notre vision de la mobilité par les valeurs d'ESN, incluant le vivre-ensemble et la tolérance interculturelle